



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE MASSON**

Procès-verbal de la 1^{re} réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Masson tenue le 22 octobre 2019 à 18 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mélissa Fournier, directrice
Véronique Audy, parent
Caroline Beaudry-Ferland
Tommy Boulianne, parent
Stéphanie Gagnon, parent
Eve-Lyne Laroche, parent
Kim Lemelin, membre du personnel
Nathalie Lessard, enseignante
Karine Morin, parent
Chantal Perreault, responsable service de garde via TEAM
Suzanne St-Pierre, enseignante

ÉTAIENT ABSENTS

Caroline Champagne, enseignante
Marie-Pierre Dickey, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18 h 35.



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

2. NOMINATION DU OU DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mélissa Fournier, directrice, et résolu :

QUE Stéphanie Gagnon, parent, agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

CE # 2020-10-001

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après présentation des membres, Mélissa Fournier, directrice, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Ève-Lyne Laroche, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la 1^{re} réunion ordinaire soit adopté tel quel.

CE # 2020-10-002

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
6 juin 2020.**

Il est proposé par Nathalie Lessard, enseignante, et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du 6 juin tel qu'il a été présenté.

CE # 2020-10-003

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2020

Survol des procès-verbaux (aucun)



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public présent.

7. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Les dates sont :

Jeudi le 22 octobre 2020,
Jeudi le 10 décembre 2020,
Jeudi le 14 janvier 2021,
Mercredi le 10 mars 2021,
Jeudi le 6 mai 2021 et,
Mardi le 15 juin 2021.

Il est proposé par Véronique Audy, parent, et résolu :

QUE le calendrier des réunions du CÉ 2020-2021 soit adopté tel que présenté.

CE # 2020-10-004

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

8. TRAVAUX DU CONSEIL

A. Régie interne

Mélissa Fournier présente le document de régie interne. La composition est la même que l'année dernière. À l'école Masson, le quorum est de 6 membres dont, au moins 3 parents, s'il y a 10 membres en poste.

Il est proposé par Suzanne St-Pierre, enseignante, et résolu :

QUE le document de régie interne soit adopté tel que présenté en tenant compte des quelques modifications apportés au dit document lors de la discussion à ce sujet.



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

(Modifications aux articles : 54, 56, 58, 59, 60 et 67).

Présidence : Il est proposé par Stéphanie Gagnon le nom de Karine Morin à la Présidence du Conseil d'établissement 2020-2021. Elle accepte le mandat de la présidence.

Vice-présidence : Il est également proposé le nom d'Ève-Lyne Laroche à la Vice-Présidence du Conseil d'établissement 2020-2021. Cette dernière accepte ce mandat.

CE # 2020-10-005

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

B. Formation obligatoire

- Mélissa Fournier remet un document aux membres du Conseil d'établissement. La lecture de ce cahier est fortement recommandée pour ne pas dire obligatoire. Mélissa Fournier fera quelques suggestions de lecture avant la tenue de chaque C.É. De petites capsules de quelques minutes seront également à visionner lors de ces formations.
- Le cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

C. Projet éducatif

- Explication du projet éducatif (définition, LIP, contenu, orientations, objectifs, indicateurs, cible, conditions gagnantes, processus, échéancier)

D. Code de vie

Mélissa Fournier présente un document en lien avec le code de vie. Ce dernier est très près de ce qui est mis en place, de ce qui est enseigné aux élèves selon les différentes aires de vie. Nous retrouvons également ce code de vie sous forme de grille dans l'agenda de l'élève.



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

E. Budget de fonctionnement du CÉ

Mélissa Fournier explique que nous avons accès à un budget lors de nos CÉ. (Frais de déplacement, frais de garde...) Voir information dans le document de la « Régie interne ».

Il est proposé par Suzanne St-Pierre et résolu :

QUE le budget de fonctionnement soit adopté tel que présenté.

CE # 2020-10-006

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. RAPPORT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Chantal Perreault, responsable du service de garde, nous mentionne qu'il y a beaucoup moins d'inscriptions que ce qui avait été planifié au printemps. Dû à cela, une réorganisation des tâches a été nécessaire. Il y avait trop d'éducatrices pour le nombre d'enfants présents. Bien que le budget soit préliminaire, nous devons faire attention aux dépenses dans la prochaine année.

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Karine Morin, parent, a été élue par acclamation pour le District 1 lors des élections. Chaque district compte cinq membres de la communauté, cinq membres parents, cinq membres du personnel et d'une direction.

Il a été aussi question de l'école Alternative de Magog.

11. CORRESPONDANCES

Dépliant : « Aider son enfant ».

Ce document est aussi accessible à l'adresse suivante :

aidersonenfant.com/



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

12. INFORMATIONS

- Photos

La majorité des gens semble avoir aimé leurs photos. Ils ont également apprécié la rapidité de la photographe. Puisque les commentaires sont positifs, le contrat de Karine Pépin sera reconduit à l'an prochain au 30 septembre.

- Caisse scolaire

Arrêt de la caisse scolaire

- Halloween

La fête de l'Halloween aura lieu. Tout sera mis en place afin de respecter les recommandations de la Santé publique. Les enfants pourront se déguiser. Des activités spéciales seront organisées. Bingo, maison des horreurs virtuelles...

Pour les parents qui désireront offrir des bonbons aux enfants, ils pourront les envoyer à l'école au plus tard le mercredi 28 octobre 2020 afin qu'ils soient placés en quarantaine.

13. AUTRES

Gymnase : Le plafond du gymnase sera refait à l'été prochain.

Plan d'intervention : Lorsqu'un enfant change d'école, change de Centre de services scolaire, est-ce que les plans d'interventions suivent? Est-ce qu'il y a un suivi?

Oui, tout le dossier suit. Il y a une communication entre les secrétaires. Il arrive parfois, sans aucune raison, que les dossiers prennent du temps à arriver.

Mesures d'encadrement : Est-ce que les mesures d'encadrement s'adressant aux élèves sont également valables pour les adultes faisant partie de l'établissement?

Tout à fait!



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
Suzanne St-Pierre, enseignante, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 34.

CE #2020-10-007

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

(signature)
Karine Morin
La présidente d'assemblée

(signature)
Mélissa Fournier
La direction



***Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Masson de Danville***